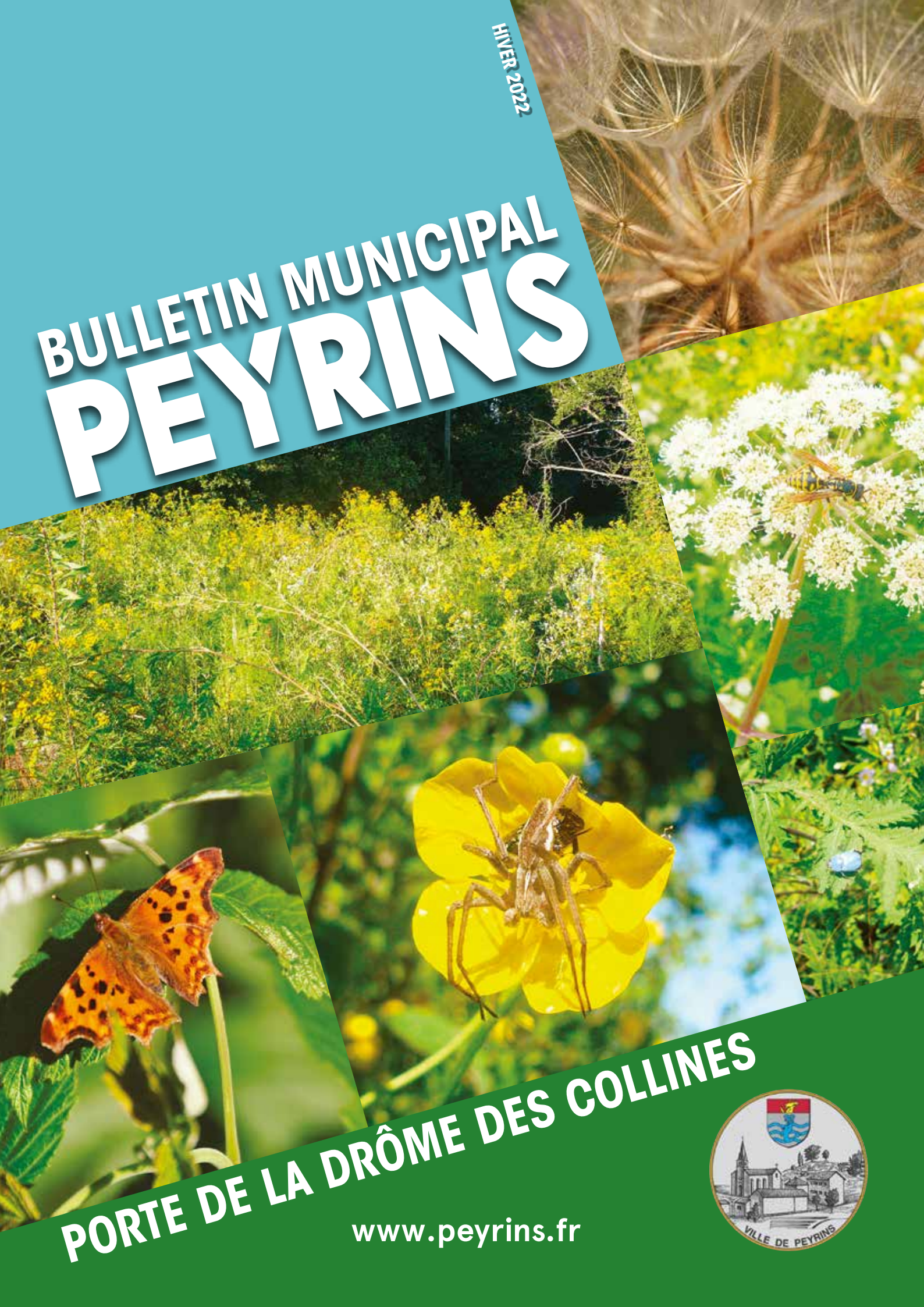


HIVER 2022

# BULLETIN MUNICIPAL PEYRINS



PORTE DE LA DRÔME DES COLLINES

[www.peyrins.fr](http://www.peyrins.fr)



# Infos

# Pratiques

## SANTÉ

- **Médecins** : 04 75 02 88 99 :  
Drs ALOY, FAURE et LORMANT
- **Pharmacie** : Josselin BOULLY 04 75 02 50 65
- **Vétérinaire** : Bruno FRANÇOIS  
les Babos 04 75 05 97 74
- **Soins infirmiers** :  
Mmes FIORI et BORDY  
04 75 02 36 36
- **Ostéopathe D.O.** :  
Camille ROMAIN - 06 77 84 35 68
- **Cabinet paramédical** :  
Agnès GOGNIAT - naturopathe - 06 86 98 28 28  
Sonia BARRUYER - infirmière - 06 83 53 29 64  
Augustine BERTRAND - hypnotérapeute - 06 79 60 09 84  
Valérie BROSSET - orthophoniste - 04 75 71 61 33  
Laurie LIM - orthophoniste - 04 75 71 61 33
- **Sage-femme** :  
Angélique RIFFARD - 06 62 94 19 51

## SOCIAL

- **ADMR** : 04 75 02 31 75  
lundi jeudi 8h30-12h, 13h30-17h  
mardi 13h30-17h  
mercredi 8h30-12h - vendredi 13h30-17h
- **Assistantes sociales** :  
Centre médico-social,  
2 imp. des jardins  
26260 ST Donat 04 75 45 10 20
- **Crèche halte-garderie intercommunale** :  
rue des écoles 04 75 05 11 19

## BIBLIOTHÈQUE « a livres ouverts »

Lundi, vendredi 15h30-18h ·  
Mercredi 9h-12 h /14h-16h  
Place du Champ de Mars

## BÂTIMENTS

- **Salle polyvalente** : 04 75 02 91 64
- **Maison Vallier** : 04 75 05 96 34
- **Stade de foot** : 04 75 05 23 06
- **Ecole élémentaire** : 04 75 05 03 54
- **Ecole maternelle** : 04 75 05 96 33

## NUMÉROS D'URGENCES

- **Gendarmerie** : 17 ou 04 75 45 11 13
- **Policier Municipal** : 06 87 10 28 08
- **Pompiers** : 18 ou 04 75 02 25 67
- **Samu** : 15
- **Numéro d'urgence** : 112
- **Urgence sourds et mal entendant** : 114
- **Commissariat** : 04 75 70 22 22
- **Urgences Médicales** : 04 75 05 75 06
- **Violences Femmes Info** : 3919
- **Hôpital** : 04 75 05 75 05

## RELAIS POSTAL

**Bar-tabac "Le Chalet"** - Grande Rue  
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h30-19h  
Mercredi : 6h30-13h - Samedi : 7h30-13h  
Dimanche : 7h30-13h

## MARCHÉ

Mercredi de 7h à 13h  
Place du Champ de Mars (devant la Mairie)

## TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

**Services déplacements transports mobilité**  
Drôme : 08 10 26 26 07

## DÉCHETTERIES

- **Mours** : ZA rue du Vercors : 04 75 72 99 28  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :  
8h45-12h/14h-17h30  
fermée le mardi
- **Romans** : ZI, Av. de la déportation :  
04 75 05 93 74  
Du lundi au samedi 8h45-12h et 14h/17h

## INFORMATIONS RESEAUX

- **ENEDIS** : 09 72 67 50 71
- **SIEH** (Syndicat des eaux de l'Herbasse)  
04 75 02 72 32 - Astreinte 06 72 91 58 86

# Edito

## Le mot du MAire

Le premier bulletin de municipal de 2022 rime avec faire le point !

Les travaux sur l'ancienne école Sainte Thérèse et l'église de Saint Ange devraient être terminés cette année. Constatons que nous ne sommes pas aidés par les professionnels du domaine de la restauration qui n'accompagnent pas la commune au niveau requis.

**Et puis, encore et toujours** ce qui ne fait pas plaisir : les INCIVILITES.

**Les déchets** qui sont déposés quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit au mépris du sommeil des voisins souvent à côté des conteneurs ou n'importe où sur le territoire. Il y a des règles à respecter pour éviter de créer du travail peu ragoûtant pour les employés, **Seize heures** par semaine sont nécessaires pour nettoyer et emporter les encombrants à la déchetterie. Sachez que cela peut vous coûter cher ; par exemple lors d'un dépôt le 31 octobre deux amendes de 300€ plus les frais de nettoyage.

**Les chemins**, la Covid vous a permis de découvrir ou de redécouvrir les chemins sur le territoire communal mais tous ne sont pas utilisables, il est important de connaître leurs statuts.

Les chemins communaux : la commune n'a que la responsabilité de son emprise et le broyage des bas-côtés. L'élimination des arbres et arbustes (ainsi que tout ce qui tombe depuis l'espace privé) est à la charge des propriétaires riverains.

Les chemins d'exploitations ou ruraux, souvent gérés par l'AFR, sont utilisables par les propriétaires riverains. Normalement ils ne sont pas utilisables pour les activités de plein air sauf accords particuliers.

Les chemins privés : ne peuvent pas être empruntés, sauf si une convention de passage a été signée.

Quant aux propriétés privées, le passage y est interdit, surtout à travers des champs cultivés. Quel que soit le moyen de déplacement. Il est interdit de ramasser ce qui appartient à autrui.

**Les destructions**, les écoles, des monuments ont subi des destructions volontaires. Même, trois jeunes pratiquaient du skate sur le toit du gymnase, il est vrai que les places communales sont peut-être trop abordables à leurs goûts.

**Le bruit** que ça soit les chiens qui aboient jours et nuits, des fêtards



qui écoutent de la musique à fond sans se préoccuper du confort de ses voisins. La solution, interpeller la gendarmerie et nous signaler les faits en mairie.

Malgré toutes ces contrariétés, nous avons des projets importants dont le restaurant scolaire et aussi les cheminements sur la commune.

### **Et nous gardons l'Espoir !**

Cette épidémie ne nous permet pas de nous retrouver normalement mais n'oublions de nous rapprocher des personnes sensibles, le CCAS et des élus ont échangé avec des personnes signalées comme vulnérables. N'hésitez à vous faire connaître en mairie.

**En toutes occasions, gardons le contact !**

## Sommaire

Le mot du Maire.....	p 3
Participation citoyenne .....	p 4 à 5
Services techniques / Travaux.....	p 6 à 7
Biodiversité .....	p 8 à 9
Enfance Jeunesse .....	p 10 à 11
Vie associative .....	P 12 à 13

Patrimoine.....	p 14 à 15
Info divers .....	p 16
Expression libre .....	p 18
ça c'est déroulé à Peyrins /Agenda....	p 18 à 19
Chemin des justes.....	p 20

**Responsable de la publication :** Philippe BARNERON

**Rédaction :** Groupe de travail Bulletin

**Photos :** Jean Michel Bouchon, Marie Bissuel, Jean-Michel Bouchon, Françoise Duver

**Conception/Impression :** Activ'Graphic, Romans sur Isère

# Participation Citoyenne



PARTICI'PEYRINS

## L'HEURE DU CHOIX EST ARRIVÉE ! A VOS VOTES !

Un nouveau principe a été lancé à Peyrins et vous a été présenté en juin 2021 : il s'agit du **budget participatif**. Pour rappel, celui-ci permet aux citoyens de mettre en oeuvre des projets qui leur semblent importants pour l'amélioration de la vie sur la commune.

### Depuis le mois de juin, ce projet a bien avancé :

► Fin juillet, nous avons recueilli une petite trentaine d'**appels à idées**. Chaque participant s'est entretenu avec un ou deux élus pour donner ses précisions. Certaines idées n'ont pas pu aboutir ou ont été fusionnées avec des projets communaux déjà lancés ou prévus. Il a alors été proposé aux habitants de se joindre au personnel et aux élus pour travailler de concert (voir page suivante).

► Fin septembre, nous avons reçu 12 projets. En parallèle, nous avons créé un comité de suivi constitué de 4 habitants, 2 agents et 6 élus de la commune. L'objectif de ce comité est de vérifier les critères d'éligibilité, d'affiner la réflexion puis de valider ou écarter des projets, en se basant sur le règlement intérieur et sur la Charte de Participation Citoyenne.

Fin octobre, sur les 12 projets présentés, le comité de suivi en a retenu 5, pour cette première édition 2021. Ces projets sont soumis à vos votes depuis le 15 décembre, jusqu'au 25 janvier 2022. Ces votes détermineront les projets à réaliser.

**VOTEZ POUR 3 PROJETS,**  
jusqu'au 25 janvier 2022 !



### Modalités de participation

Pour voter, vous certifiez sur l'honneur **être habitant de la commune de Peyrins et avoir plus de 15 ans**. Vous vous engagez à **ne voter qu'une seule fois** mais pouvez, lors de ce vote, **choisir 3 projets sur les 5 proposés, sans ordre de préférence (1 point par projet cité)**. Le comité de suivi réalisera un contrôle de la réalité de ces éléments et tout vote non conforme sera annulé.

### Quand voter et comment ?

La campagne est ouverte jusqu'au **25 janvier 2022**. Ce vote est non secret et non public. Un **bulletin de vote se trouve dans ce journal** municipal. D'autres sont également disponibles en mairie, ou téléchargeables sur le site de la commune : [peyrins.fr](http://peyrins.fr), rubrique participation citoyenne.

### Vous pouvez voter

► En déposant ou en envoyant votre bulletin de vote à la mairie (des bulletins vierges seront mis à disposition à l'accueil) ,à l'adresse :

Mairie du village

Vote pour budget participatif

Place du Champ de Mars- 26350 PEYRINS

► En envoyant un bulletin dûment rempli, par mail à l'adresse :

[mairie@peyrins.fr](mailto:mairie@peyrins.fr)

en notant comme objet : « Vote B.P. »

### Résultat des votes et projets retenus

Les projets qui seront validés devront rentrer dans la limite de l'enveloppe attribuée (35000€). Les habitants porteurs de projets retenus travailleront avec les élus et les agents pour réaliser leur projet entre 2022 et 2023.

## 5 PROJETS en lice

### PROJET N°1

#### ARBORER LE PARKING DU GYMNASE

Embellir cet espace mais surtout l'ombrager, afin de le rendre plus vivable en été (plantation de 8 arbres environ dont 4 le long de la Gèle).



ESTIMATION  
12000 €

### PROJET N°2 CINEMA PLEIN AIR

Se retrouver dans un pré et profiter d'une soirée animation et cinéma, avec un film choisi pour retenir l'intérêt de tous (souhait de plusieurs soirées).



ESTIMATION  
12000 €

### PROJET N°3

#### CREER DES MASSIFS DE PLANTES SUR LA PLACE DEVANT LA MAIRIE

Fleurir la partie bétonnée de la place du Champ de Mars, côté route, pour rendre cet espace plus agréable, faire le lien avec le label « Village fleuri », en réalisant des massifs végétaux plantés en pleine terre (graminées, arbustes, fleurs...), non gourmands en eau.



ESTIMATION  
8000 €



ESTIMATION  
6400 €

### PROJET N°5 MESURER LA QUALITÉ DE L'AIR

Mesurer la qualité de l'air avec la recherche de 30 polluants courants, via des tests simples répartis sur toute la commune au domicile d'une quarantaine de volontaires. En fonction des résultats, des réflexions seront menées sur le sujet.

### PROJET N°4 INSTALLER UNE FONTAINE QUI FONCTIONNE ET QUI EMBELISSE LA PLACE

Réhabiliter la fontaine existante, en l'améliorant (modernisation, choix de fontaine fonctionnelle) dans le but que la place soit plus agréable.



ESTIMATION  
12000 €

Vous trouverez ces projets détaillés sur le site [Peyrins.fr](http://Peyrins.fr) ou sur les panneaux d'affichage de la commune

## AUTRES PROJETS PARTICIPATIFS PILOTES PAR LA MUNICIPALITE

### 4 parcours vont vous être proposés pour déambuler dans le village.

► 1 parcours patrimonial réalisé par An'other Life après consultation restreinte de prestataires. Ce parcours vous permettra de découvrir les lieux patrimoniaux du village avec des panneaux d'information sur chaque lieu caractéristique.

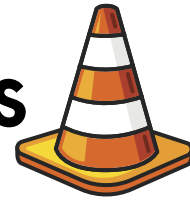
► 3 parcours de Course d'Orientation qui ont été retenus par le département de la Drôme dans le cadre d'un appel à projet avec la Fédération Française de courses d'orientation (FFCO). Tous ces parcours seront permanents, ils ont été construits en relation avec le patrimoine. Ils proposent plusieurs niveaux de difficultés et sont labellisés FFCO.



### Deux groupes de travail existants ont intégré des porteurs de projets autour :

- De la mise en place de panneaux d'informations municipales et associatives (4 panneaux seront installés en 2022 et feront l'objet d'une étude pour évaluer leur pertinence).
- De la réalisation d'un cheminement doux entre le village et le stade Abbé Liotard.

# Services techniques travaux



## VOIRIE

Peyrins compte une centaine de kilomètres de routes communales.

## LES TRAVAUX

### Réparation des dégâts d'orages.

Suite aux violents épisodes d'orages du 20 et 21 juin 2021 et du 25 septembre, des voiries ont été endommagées. Des travaux sont en cours de réalisation pour sécuriser des portions de routes. De nombreux fossés ont été comblés. Des travaux de curage ont déjà été entrepris. Cependant, quelques-uns sont à reprendre afin de faciliter l'évacuation de l'eau de la chaussée, durablement, pour garantir la sécurité des usagers et préserver le revêtement.

► **A noter que, suite à l'adoption du PLU** (Plan Local d'Urbanisme) de nombreux lotissements sont en projet ou en cours de réalisation. Cela va nécessiter des travaux, sur les réseaux (certains de ces travaux sont à la charge de Romans Agglo). Toutefois il est possible que les voiries soient impactées.

► D'autre part, **le Département de la Drôme envisage des travaux sur les RD 112 et 53**. L'ensemble des coûts sont à leur charge. Des discussions sont en cours pour minimiser l'impact sur le réseau routier communal. Aujourd'hui nous n'en connaissons pas l'ampleur.

## L'ENTRETIEN

Route du plan : 1ère tranche de travaux pour une réfection d'une portion de la chaussée.

Lotissement les chênes : réfection chaussée et trottoirs.

Fauchage des routes (voir article biodiversité) et entretien des trottoirs.



*Chemin de Gigouriou*

## RAPPEL

**Propreté des rues et des chemins : NOUS sommes TOUS concernés.**

**L'entretien des trottoirs**, doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison,

C'est aussi le moment de tailler les haies et d'élaguer arbres et arbustes. **supprimer toutes les branches qui déborderaient sur la voie publique :**

en cas de d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Ceci vaut également **en cas d'orage : vous êtes responsable de tout ce qui tombe** sur la chaussée.

**En cas de neige ou de verglas**, chaque riverain doit assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété. Le sel de déneigement est interdit aux pieds des arbres et auprès des végétaux.

## POUR VOS DÉCHETS

Différentes solutions existent en dehors de leur dépôt dans les PAV ou les déchetteries. Entre autre, Valence Romans Agglo encourage le compostage des déchets alimentaires. Elle propose, sous condition, la mise à disposition gratuite d'un composteur. Vous trouverez le formulaire de demande et des alternatives possibles sur le site de la mairie [www.peyrins.fr](http://www.peyrins.fr)

## AUTRES TRAVAUX

Nettoyage régulier des PAV (Points d'Apports Volontaires) :

Le vidage des containers est à la charge du service de Valence Romans Agglo. Mais, la propreté est assurée par les services techniques de la commune. Cela représente plus de 2 jours de travail par semaine. Nous constatons, encore et toujours, des incivilités dans ce domaine. Outre le fait de ne pas mettre ses déchets DANS les containers, de nombreux objets qui ne relèvent pas de la collecte dans les PAV sont abandonnés là : réfrigérateurs, banquettes... et des choses qui dépassent l'imagination !

### Dans le cimetière

Au-delà des travaux d'entretien des espaces communs (les services techniques ne sont pas habilités à entretenir les tombes, espaces privés, pendant leurs heures de travail !), une opération d'exhumation a été conduite en vue de récupérer 23 tombes abandonnées. Ces travaux les

ont contraints de différer le maintien en état des allées afin que ce lieu puisse accueillir dignement les familles.

Sans compter l'éboulement du mur derrière d'église....

### Embellissement

Mise en place des décorations de Noël, puis retrait de ces décorations.

Plantation pour bénéficier de massifs fleuris au printemps. Avec toujours la volonté de privilégier des espèces végétales moins gourmandes en eau, notamment là où il n'y a pas d'irrigation en place.





## BATIMENTS LES TRAVAUX

### SI SAINTE THÉRÈSE M'ÉTAIT CONTÉE

La municipalité précédente a lancé le projet de réhabilitation de l'ancienne école privée Sainte Thérèse et a décidé d'accueillir dans le futur bâtiment : le centre de loisirs, le Relais Petite Enfance (ex RAM), l'école de musique.

Les travaux débutent en 2019. Et, depuis tout le monde attend son ouverture...mais pourquoi tant de retard ?

**Ce chantier ne se passe pas sans anicroches : Des événements imprévisibles...**

L'arrivée du coronavirus stoppera l'avancement des travaux puis le ralentira avec l'application des mesures sanitaires.

Faillite du bureau d'étude des fluides qui avait été choisi.

**...Les aléas de tout chantier, surtout dans la rénovation...**

En septembre, des prémices d'une ouverture s'entrevoient mais ce bâtiment recevant du public (EPR) la commission de sécurité doit intervenir et nous devons fournir de la documentation.

Malheureusement les documents sur les descriptifs des matériaux employés manquent. Or, ils sont nécessaires pour prouver la conformité des matériaux aux normes de sécurité en vigueur.

**Et, ce qui peut paraître simple ne l'est pas vraiment....**

Certains fournisseurs n'ont pas de fiche descriptive du produit ou elle ne répond pas à la norme attendue... Bref des ajustements sont entrepris.

Mais, les contraintes liées aux normes de sécurité sont telles que les autorisations d'ouvrir ne peuvent être accordées.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le bureau de sécurité, l'architecte, le SDIS26 (Service départemental d'incendie et de secours) afin de trouver une solution rapide et pouvoir, enfin, ouvrir les portes de ce nouveau bâtiment.

La dernière commission consultative de sécurité et d'accessibilité (CCSA) nous donne l'espoir d'une fin prochaine. En

effet, les normes ne peuvent être mises en œuvre. Nous devons donc engager des travaux de compensations liés aux alertes et aux circulations en cas d'incendie.

Autre enjeu important : le versement des subventions accordées dont le versement est lié à la fin des travaux avec limite de temps .... Qui est largement dépassé. Là encore nous faisons le nécessaire pour les obtenir malgré les retards.... la somme avoisine tout de même les 200 000€ !



**Nous avons hâte d'inaugurer, après visite de contrôle du SDIS et validation, La Maison Communale Anne Sylvestre Et, la voir revivre, peuplée d'enfants...**

#### L'ENTRETIEN

Les travaux de maintenance et d'amélioration des bâtiments communaux constituent un travail constant des services techniques :

- ▶ Conformité des installations électriques.
- ▶ Conformité des installations de gaz.
- ▶ Vérification des systèmes d'alarme incendie et conformité aux normes.
- ▶ Conformité des jeux d'enfants.
- ▶ Absence de légionellose dans les installations de douches des établissements recevant du public. Ce poste a nécessité de nombreuses interventions dues aux fermetures suite aux directives liées aux conditions sanitaires.

#### ENTRETIEN / ISOLATION THERMIQUE

##### LA MAIRIE

Isolation des combles et création de nouveaux espaces au second étage, changement de la chaudière.

##### BIBLIOTHÈQUE

Rénovation du toit et isolation. Réparation des fuites d'eau liées à l'immeuble attenant.

##### EGLISE SAINT ANGE

Rénovation du toit et travaux annexes de façade et du mur du cimetière

Pour l'ensemble de ces travaux des subventions ont été demandées à différentes institutions.



# Biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des vies présentes sur Terre ; elle est composée du préfixe "bio" (un terme grec signifiant "vie") et du mot "diversité". Elle concerne aussi bien les animaux que les végétaux...

**Dans nos communes la nature c'est notre futur !**

## AGIR SUR LA COMMUNE POUR ENRICHIR LA BIODIVERSITE

### ► URBANISME

**Lutter contre l'artificialisation des sols** qui favorise les phénomènes d'inondations.

Le PLU a déterminé des zones outre les zones urbaines, naturelles où la construction de bâtiment est interdite. Et agricole où elles sont strictement limitées à l'activité.

### Garantir des sols vivants

Protéger les zones naturelles et les zones agricoles des constructions (voir PLU).

Améliorer les pratiques dans les zones non agricoles : depuis plusieurs années les services utilisent des alternatives aux pesticides, dans le cimetière, dans les espaces naturels de loisirs, au bord des routes. Une étude sur la protection du milieu hydraulique sera réalisée début 2022 dans la zone du champ de tir sous une maîtrise de Valence Romans Agglo.

### Végétaliser le territoire

Entretien des espaces verts

Choix de plantations adaptées au climat et demandant peu d'eau.

Un choix d'arbres à favoriser sera fait, par exemple le long de l'allée des justes qui vient d'être achetée par la municipalité.

Gestion différenciée pour maintenir et/ou favoriser la biodiversité sauvage (voir FAUCHAGE RAISONNE).

### Pollution lumineuse

Le village s'inscrit dans l'arrêt des éclairages à partir de 22h et adapte la luminosité en fonction des endroits.

Les lotissements privés devraient suivre la même orientation. A partir de 2023 la loi permettra à la commune d'exiger cette pratique. Et, à partir de 2026 les luminaires en forme de globe seront interdits, le ciel n'a pas besoin d'être éclairé !

### ► L'EAU

**SIEH (Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse)** informe sur la qualité de l'eau régulièrement. Les analyses de bases sont satisfaisantes. Des analyses plus poussées vont lui être demandées pour plus de précision dans le but de mieux connaître la qualité de l'eau.

**Milieux aquatiques**, les restaurer, favoriser les plantations pour maintenir les rives.

**L'eau douce est un bien précieux** qui se raréfie, certaines sources se tarissent en été. La conséquence est que, chaque année et sur une période de plus en plus longue, son utilisation est interdite pour l'arrosage - y compris des restrictions pour les cultures - le lavage des véhicules...

Pourquoi ne pas faire attention à son usage tout au long de l'année ? Et donc avoir d'autres sources d'approvisionnement pour l'extérieur en récupérant l'eau de pluie des toitures des bâtiments par exemple (le PLU oblige déjà lors de constructions d'évacuer ces eaux dans des puits perdus, leur circuit est donc déjà différent de celui des eaux usées !)

## LA COMMISSION AGRICULTURE RÉUNIT DES AGRICULTEURS

**Pour réfléchir sur les bonnes pratiques**

**(Faites-vous connaître si vous souhaitez participer à la réflexion)**

### Protéger les zones naturelles

Deux sites, sur Peyrins, sont intégrés à la zone Natura 2000 le bois des Ussiaux et la Combe Barrière.

De nombreuses espèces animales (papillons, reptiles, oiseaux, chauves-souris...) et végétales (vivaces, annuelles, graminées comme la Ciste, l'immortelle jaune et de nombreuses orchidées) sont présentes sur ces territoires et plus largement sur la commune de Peyrins.

Chacun peut profiter de cette richesse puisque ces espaces sont ouverts à la promenade. Pourtant ils sont fragiles. Par exemple les pelouses sèches sont très vulnérables.

**Nous devons toutes et tous agir avec précaution et respecter des règles simples :**

Ne pas sortir des sentiers  
Ne pas cueillir les plantes que l'on ne connaît pas, et surtout ne jamais arracher un plant.

Ne jamais circuler en véhicule à moteur.

En vélo respecter les zones interdites

(ne jamais passer « par-dessus » !)





## COMMENT ABORDER LA BIODIVERSITE DANS SON QUOTIDIEN ?

La DIVERSITÉ BIOLOGIQUE d'un milieu se reconnaît et est caractérisée par la richesse des espèces qui l'habitent, par leur diversité génétique et par les interactions de ce milieu étudié) AVEC CEUX QUI L'ENTOURENT. (Petit Robert éd.2019)

### Créons ensemble des passerelles avec le sauvage pour le bien-être de tous et de TOUT LE VIVANT.

Mesure principale : RÉTABLIR LES HABITATS ...oui, en faisant quoi ? :

- ▶ Créer une zone de « FRICHE » dans un jardin où on laissera faire absolument la nature sans intervention aucune. Sur un balcon cela peut très bien être une jardinière, un grand pot.
- ▶ Réinviter les chauves-souris qui avaleront avec ravissement environ 900 moustiques par nuit chacune - et autres nuisibles de votre jardin, noctuelle par exemple (petit papillon dont la chenille aime bien les plantes du potager ou leurs racines pour le ver de gris). En France toutes les chauves-souris sont insectivores, il y a 34 espèces et elles sont en difficultés notamment parce que les habitats disparaissent.

### Règle principale: « INTERVENIR LE MOINS POSSIBLE »



- ▶ **Inviter un peu plus les oiseaux.** Mettre des nichoirs et des points d'eau en hauteur - ainsi possibilité d'observer un chaton à l'abordage et de lui échapper.
- ▶ **Tas de branches**, bois, feuilles/ Haies. Merci pour les hérissons
- ▶ **Tas de pierres** en plein soleil.
- ▶ **Tas de sable** en plein soleil. **Certaines abeilles sauvages nichent dans le sable à ras du sol**, bien exposées, bien au chaud - Fait observé dans les coteaux de Peyrins.
- ▶ **Tronc d'arbre** (lorsqu'il y a besoin d'intervenir dessus malheureusement) laisser en place à une hauteur de 2 mètres, 1,50 mètres au lieu de « descendre l'arbre » jusqu'au ras du sol.

Oiseaux, abeilles, insectes, microfaune et vie souterraine préservée.

- ▶ **Recréer ou créer** des MARES ou petits points d'eau. L'eau c'est la vie et si les chauves-souris s'occupent des moustiques tout va bien !



## FAUCHAGE RAISONNÉ, QUÈSACO ?

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux. Les grands principes sont : Limiter la hauteur de coupe à 10cm du sol ; Limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ; Repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux. Cette technique permet également de réaliser des économies. En effet, le fauchage trop bas induit une usure plus forte des couteaux de fauchage, des risques de casse du matériel, et une surconsommation de carburant. Les bords de route, un espace naturel insoupçonné.

Ils constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir, se reproduire. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats.



*Les usagers peuvent donc être surpris par la hauteur de la végétation et croire en un manque d'entretien. L'impératif de sécurité est bien respecté et l'image d'une « route propre » (qui encourage une vitesse excessive) ne doit pas être synonyme de végétation rasée.*

# Enfance jeunesse



## A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GERMAINE CHESNEAU

### DES PROJETS DE VOYAGES...

- **Classes de CP** / Découverte des Musées de Grenoble et de Valence. A Grenoble, visite à la Bastille en téléphérique (Voyages en train)
- **Classes de CE** / Découverte du château de l'Arthaudière et de son histoire en pratiquant des activités sur place.
- **Classe de CE1** / Découverte de l'archéologie en Ardèche, pendant une semaine
- **Classes de CM1 CM2 et CM2** / Découverte des musées, de l'Arc de Triomphe, de la Tour Eiffel... pendant une semaine à Paris du 9 au 13 mai 2022

... Et, tout au long de l'année



### DU SPORT

- **Piscine** pour toutes et tous (excepté les CM1) au cours de l'année.
- **VolleyBall** organisé par la fédération départementale. Toutes les classes ont bénéficié de ce cycle.
- **Vélo** : de Miribel aux Baronnie à Peyrins, 5 étapes, 4 nuits en camping, en juin.



### DE LA MUSIQUE

- **Chants et danses grecques** pour les plus grands
- **Opéra** pour les plus jeunes...

Plusieurs projets ont été concoctés par Mauricette Colomb, directrice de l'école de musique.

- **Hip hop**, les élèves assisteront à un spectacle à Romans.



## Avec la SOL

### MANIFESTATION ÉCO-CITOYENNE

La SOL (Société des oeuvres laïques) organisait le 19 juin 2021, une action « Peyrins Plus Propre »

Les enfants, leurs familles et toute personne se sentant concernées avaient rendez-vous, ce samedi-là pour ramasser, en différents endroits de la commune, les déchets jetés un peu partout sans considération d'autrui et du cadre de vie de qualité que l'on attend.

En 2 heures, les équipes ont récolté 124kg765 de déchets !

Les enfants ont été étonnés par la quantité de mégots de cigarettes jetés n'importe où, dans le village et dans les espaces de promenade (Etangs de Bellevue, digue de la Savasse).

Cette leçon d'éco-citoyenneté devrait inciter chacun et chacune d'entre nous à plus de respect des espaces communs.





## ORGANISATION D'ANIMATIONS

- Fête de fin d'année civile, avec création d'objets, spectacles.
- Kermesse de fin d'année scolaire.
- Carnaval, Halloween....

Chaque activité permet d'impliquer les enfants sur l'organisation des animations, la réalisation d'objets, la création de déguisements... et développer ainsi un esprit créatif !



## AU CENTRE DE LOISIRS

(Accueil Loisirs sans hébergement)

### SOLIDARITÉ AVEC LES ANCIENS :

- Echange de courrier en lien avec l'ADMR.

Les enfants volontaires écrivent à des personnes âgées.

Le courrier est remis par le personnel qui intervient aux domiciles de ces personnes. Des retours ont eu lieu. Les destinataires sont très heureux de ces échanges.

- Réalisation des cartes accompagnant les colis de Noël distribués par les élus.
- Illustration des menus offerts aux peyrinois.es de plus de 70 ans (les conditions sanitaires n'ont pas permis de réunir les personnes au restaurant, comme prévu, mais chaque personne est venue retirer son plateau... avec les menus).



### SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

- Mise en place d'une zone de tri des déchets dans les lieux d'accueil des enfants
- Organisation d'une ou plusieurs journées de « course aux déchets » (voir aussi La SOL)
- Animation avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux) : construction de nid, observation des oiseaux aux étangs de Bellevue
- Sorties natures dans le Vercors, notamment.



# Vie Associative



Trois associations, inscrites à Peyrins, agissent, chacune à leur manière, pour la biodiversité :

- ASET autour de l'arbre
- GF pour une alternative aux pesticides et les nuisances de la pollution
- Graine de Cocagne dans l'agriculture biologique et l'insertion sociale

## ASSOCIATION SCIENCES ARBRES ET TRADITION (ASET)



### Sans Arbres, pas de vie possible sur notre planète !

L'Arbre et la Forêt sont la solution aux problèmes majeurs de nos sociétés : effet de serre, perte de qualité de vie et de biodiversité, chômage, agriculture intensive, etc. Les forêts, sources de bien-être lorsqu'on s'y promène, génèrent de l'emploi, de l'oxygène, du bois, de la terre fertile, de la nourriture et des médicaments. Elles régulent la pluviométrie et sont une des solutions au réchauffement climatique.

En parallèle, les connaissances scientifiques de tous les continents convergent vers une nouvelle perception de l'Arbre : la Forêt est un organisme vivant, intelligent et unifié. Cette perception scientifique rejoint désormais les traditions des peuples premiers.

Le monde change. Nous commençons à prendre conscience de l'Arbre, de la Forêt. Les hommes se rapprochent des Arbres, socialement et psychiquement. Nous sommes en route vers une révolution globale dans notre relation à la nature, à l'Arbre et à la Forêt. Elle est à la fois écologique, scientifique, culturelle et philosophique. Il est temps de reboiser les villes et les campagnes avec de vraies forêts riches en biodiversité végétale et animale.

Dans ce cadre, l'association Arbres Sciences Et Tradition propose de rapprocher sciences, tradition et écologie autour de l'Arbre comme vecteur de civilisation. Pour cela, nous organisons le premier Forum International des Arbres et des Hommes au musée de l'Eau de Pont en Royans du 25 au 29 mai 2022.



Tous les détails sont sur le site internet.  
[www.arbressciencesettradition.org](http://www.arbressciencesettradition.org)

## générations FUTURES

### GENERATIONS FUTURES (GF)

Association de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'Écologie depuis 2008.

GF mène des actions pour informer sur les risques de diverses pollutions (les substances chimiques en général et les pesticides en particulier) et promouvoir des alternatives à ces produits menaçants la santé et l'environnement. Le groupe local travaille en lien avec les mairies pour que les aliments bio soient de plus en plus présents dans les cantines scolaires

A Peyrins plusieurs manifestations ont eu lieu : projection de film, conférences, rencontres. Le public a toujours été aux rendez vous.

GF fonde son expertise sur des études scientifiques. Elle mène des actions fortes pour **soutenir les victimes des pesticides** (aussi bien les utilisateurs professionnels que les particuliers).

GF met en évidence l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens (qui existent dans nos modes de vie, habitat etc. soit ceux contenus dans les pesticides). Elle mène aussi une campagne thématique sur la question du lien entre exposition aux polluants environnementaux et survenue de cancers. Elle étend ses actions à d'autres familles de polluants chimiques, aux nanomatériaux et aux métaux lourds (campagne Desintox).

### Biodiversité (Biodiversité menacée et milieux pollués)

L'utilisation des pesticides chimiques de synthèse ont pour fonction de tuer des champignons, des insectes, des herbes... Ils présentent bien évidemment **un risque toxique pour l'environnement et la biodiversité** : pour la **faune** et la **flore**, mais aussi pour les milieux naturels tels que l'eau, l'air ou les sols. **Déclin de certaines espèces animales**, réduction des ressources alimentaires pour d'autres espèces, intoxications, risques de cancers, **ressources vitales polluées...** De nombreuses études scientifiques attestent d'ailleurs aujourd'hui des effets des pesticides sur la biodiversité.



<https://www.generations-futures.fr/publications/thematique/biodiversite/>

Dernières données sur le déclin des populations d'oiseaux et de chauves-souris...

<https://www.generations-futures.fr/publications/biodiversite-chiffres-cles-2018/>



## GRAINE DE COCAGNE PEYRINS



La ferme de Cocagne est un jardin maraîcher biologique à vocation d'insertion qui existe depuis plusieurs dizaines d'années au quartier la Rivière, chemin du Grenouillet. La ferme a été reprise il y a 5 ans par l'association Parenthèse qui s'occupe également du Jardin de Cocagne de Saint Marcel les Valence.

Aujourd'hui le jardin s'étend sur 7 hectares de terres situées tout autour de la ferme et les équipes sont maintenant pleinement installées dans leurs nouveaux locaux en bois : « la Nouvelle Ferme ». L'année 2021 s'est très bien déroulée, ce fut une belle saison maraîchère. 25 jardiniers ont travaillé dans les champs toute l'année pour semer, planter, entretenir et récolter les 70 variétés de légumes produits sur place.

Nous voulons rendre les légumes bio et locaux accessibles au plus grand nombre. Vous pouvez acheter les légumes de deux manières : soit en vous abonnant aux paniers hebdomadaires à venir chercher sur place chaque jeudi (paniers d'une valeur de 8, 11 ou 15 euros selon vos besoins). Soit en vous rendant à la Nouvelle Ferme dans l'espace marché ouvert les mardis de 16h à 18h15 et les jeudis de 14h à 18h15.

En plus des délicieux légumes bio produits sur place, vous y trouverez d'autres produits fermiers des alentours : pain, œufs, fruits, jus, farine, huiles, coulis, soupes et autres tapenades.



### PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

RDV sur [parenthese.org](https://parenthese.org)

 [grainedecocagne@parenthese.org](mailto:grainedecocagne@parenthese.org)

 04 75 25 60 08

## LES ASSOCIATIONS RÉSISTENT !

Contre vents et marées, contre virus et contretemps, elles poursuivent leurs actions, innovent pour subvenir à leurs besoins financiers et parviennent à vous proposer des animations. La preuve, nous pouvons proposer un agenda, ce n'était pas évident.

Quant aux associations sportives, elles continuent à organiser des rencontres sur tous types de terrains, à entraîner et maintenir en forme leurs adhérents.

Rappelons que le Conseil municipal votera le budget pour 2022 et que chaque association peut déposer des projets pour obtenir des subventions pour les aider à les conduire.

L'année débute souhaitons la multiplication de ces moments, associatifs, coopératifs, d'échanges et de partages.

Des petits moments de bonheur quoi !



# Patrimoine

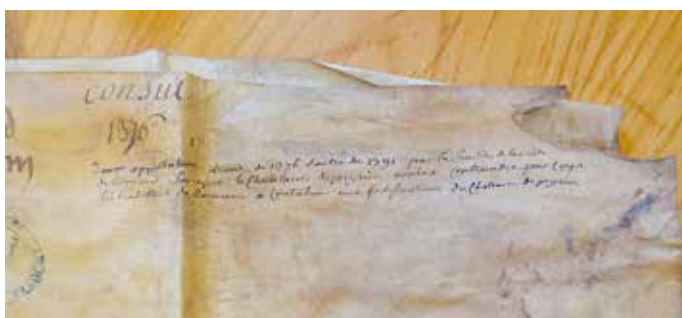
## RECYCLAGE, PRÉSERVATION DE LA NATURE, GASPILLAGE DES THÈMES ABORDÉS DEPUIS LE 18<sup>e</sup> SIÈCLE.

Béatrice BRUNEL

### Savez vous qu'en 1793, on commençait à recycler le papier ?

Depuis le début de la révolution, les administrateurs et le peuple sont informés grâce à la liberté de la presse et aux circulaires qui arrivent régulièrement dans les départements. Mais avec la guerre, le papier (fait avec des chiffons, la pâte à papier date du XIX<sup>e</sup> siècle) commence à manquer. Les parchemins sont déjà utilisés pour faire des munitions. Dorénavant, on fera la refonte du papier. On convertira en papier neuf le papier imprimé. (L239 ADD)

Le parchemin ci-joint, qui a échappé au recyclage date de 1391. Les anciens archivistes ont fait le résumé suivant « Deux appellations, l'une de 1376, l'autre de 1391 par les syndics de la ville de Romans parce que le châtelain de Peyrins voulait contraindre par lois, les habitants de Romans à contribuer aux fortifications du château de Peyrins. »(E3681 ADD)



### En 1794, on inventait la purée en flocons et les biscottes !

La production de la pomme de terre n'est pas très développée. On la donne surtout aux animaux. Jean Guillaume donne des recettes de conservation pour inciter la population à la consommer.

« Faire cuire la pomme de terre à la vapeur avec un couvercle dans un chaudron ou une chaudière recouvert d'un matelas afin que la vapeur ne s'échappe pas, entretenir l'eau toujours en ébullition pendant cinquante minutes.

Une fois cuites les retirer, les laisser refroidir, enlever la peau, les diviser en petites parties plus ou moins grosses en les écrasant avec un cylindre ou un rouleau de bois, les poser sur des claies en osier qu'on empile les unes sur les autres, faire chauffer le four à la température qu'il conserve à la fin de la cuisson du pain, mettre les claies, ne pas fermer la porte du four entièrement afin d'accélérer la dessiccation de la pomme de terre, lorsqu'il ne sortira plus de vapeur du four, elles seront sèches et par frottement le bruit sera semblable à celui des noisettes que l'on remue. On laisse refroidir, on met dans des sacs dans un endroit sec. Ensuite on peut faire de la farine qui se conserve bien, on peut mêler cette farine à celle de céréales pour faire du pain ou alors la réhydrater pour faire des potages ou purées avec du bouillon de viande du lait ou de l'eau et du beurre. Pour faire le pain, lorsqu'il est cuit on le refroidit environ une demi heure puis on le remet au four une heure environ, avec ces deux cuissons, il se conserve frais huit à dix jours». (L849ADD)

## En 1824, les membres de la société d'agriculture posent des questions qui divisent les opinions.

La coupe de bois, influe-t-elle sur le cours des saisons ? Les membres envisagent de diminuer la consommation de bois...



Tableau de Albert Sorkau, maison paysanne

Depuis plus d'un siècle, la consommation de bois excède sa production. Le mal s'accroît de jour en jour, il est du devoir du gouvernement d'appeler l'attention des administrateurs et des citoyens sur les objets d'utilité publique. Le défrichement trop multiplié, surtout dans les montagnes, l'accroissement de la population, la consommation, augmentée par le luxe des bâtiments et des cheminées, par leur mauvaise construction, ont étendu la disette des bois de manière effrayante et il y a tellement eu de coupes de bois pour les besoins de l'armée, pour la marine, le bois de chauffage pour faire du charbon de bois ou de la poudre à canon.



Cheminée Salle Monsigneur au Château

Alors que la République a fait planter un arbre de la liberté : un arbre seul et triste, qu'est ce qu'un arbre par commune ?

Ayons en plutôt deux devant chaque maison ! Semons des bois, plantons des forêts vastes, élevons à la liberté des temples naturels sous des portiques de verdure!

En 1797, la forêt de Saint-Ange est presque complètement déboisée par des bûcherons et des charbonniers qui l'exploitent.

Clichés : Coupe de bois actuelle dans la forêt de Saint Ange, vue imprenable sur le Vercors



## La santé de l'homme n'échappe pas aux recherches

Ces hommes éclairés pensent que la circulation de l'air pur est essentielle pour les hommes et les animaux dans les habitations et les écuries. Les habitations doivent être plus saines, il faut manger mieux. En se préservant de l'humidité, des eaux froides ou stagnantes, on se garantit de beaucoup de maladies. Il faut aussi faire attention aux alcools que l'on boit, savoir conserver les vins et ne pas gaspiller l'eau, la faire servir à l'arrosage.

## En 1825, on multiplie les expériences

Les membres de la société royale parlent de maladie des arbres, des bêtes, de l'emploi du plâtre dans la terre, de diverses expériences sur les plantes oléagineuses dans l'Aveyron, du vers à soie, de l'engraissement des cochons. Ils regardent ce qui se fait ailleurs comme la préparation du compost.

Afin d'encourager à mettre en pratique ces bons conseils, la société royale remet des médailles d'encouragement. (Mémoire d'agriculture 1824 Google livres)

# Informations

## Divers

ETAT CIVIL de juin à Novembre 2021

### *Naissances*

Hors commune

BELFEKROUN Aaron

CHARROT Alice, Suzanne

DUMOULIN LAUZE Hailey

GUICHARD Daymonn, Waïley, Georges

PILAUD Sandro, André, Abilio

SIBOURG JULLIEN Janna, Christine, Elise

GUABELLO Robin, Jean



### *Mariages*

BELFEKROUN Fethi et BOUCHAIR Dounia

BELLIER Jordan et MARCE Kelly

BERTHON Jérôme, Philippe et

GUILLERMIN Elodie, Claude, Evelyne

BILLARD Bastien, Rémy et ROLLET Camille, Eva

BOUY Julien, André, Robert et DARZNIECE Luize

DANEL Grégory, Jean, André et MISSIR

Marie-Caroline, Catherine, Julie

MARQUET Jean-Noël, Henri, Marie et

COUROUAU Francine, Michèle, Geneviève

MERILLOU Denis, Robert et BOUCHET

Virginie, Géraldine, Nicole

NOURISSIAN Marc, Jacky et de OLIVEIRA

Aurélié, Jacqueline, Aurore

PRONI-MICHEL Nicolas et OFFNER Laure, Rachel

RAILLERE Vincent, Anthony et HADDAD Cindy

ROMANAT Julien, Marc, Valéry et POURRIER

Anaïs, Ghislaine



### *Reconnaisances anticipées*

ALBERT Chloé, Claude

MAGNIEZ Vincent, Bruno et SGARRA Marick

PILAUD Florian, Pierre, André et GAILLARD

Laurine, Marie, Andrée

VERMOTE Geoffrey, Florent ; LEFAUT

Marion, Amélie, Alexia

GUABELLO Clément, Max, Serge

et BRUSTEL Marie, Laure



### *Décès*

BRET Raymonde, Anais, épouse VUAILLAT

DELAPORTE Agnès, Paule Renée

DUBOUCHERON Anne, Louise,

Marie, épouse FRANCOIS

DUPONT Henri, Joseph

HAMRI Mohammed

IDIR Omar

LAURENT Aurore, Solange, Lucette

MORIN Yvette, Josette Marie Louise, veuve SAMUEL

MOUTON André, Jean, Marie

### *Transcriptions de décès*

CHARRIN Anne-Marie, Françoise,

Elodie, épouse MÉDALIN-MORET

BOUVATIER Gérard,

Henri COMBAT Jean-Marie, Yves, Gérard

GRENIER Pierre, Emile

LEHEMBRE Bernadette, Thérèse,

Marie, Joseph, épouse GRENIER

SEROLE Bernard, Pierre

PLOT Bernadette, Germaine,

Annie épouse BARGINET



# Expression libre

*Le contenu de ces textes n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.*

## ► Liste Peyrins, avec vous

Une année de plein d'exercice se termine Une année chaotique avec la pandémie, mais aussi une myriade d'événements qui ont eu des conséquences sur les finances de la commune : le chantier de Sainte Thérèse, les toitures de la bibliothèque et de l'église St Ange, les épisodes orageux avec des détériorations de bâtiments et de routes.... des travaux parfois conséquents qui ont captés des sommes que nous envisagions de mettre dans de futurs projets.

Et donc, au moment de la réalisation du budget 2022, quelles perspectives ?

D'une part, nous voudrions travailler précisément sur les cheminements dans la commune pour permettre à tout le monde de ne pas être forcé de tout faire en voiture. Nous pensons à toutes ces familles qui arrivent sur Peyrins, à la faveur des lotissements et qui, bien qu'à proximité du centre, ne peuvent, pour des raisons de sécurité, que proposer à leurs enfants de les «conduire». Nous voulons également être très attentifs aux circulations sur les routes départementales qui traversent et entourent notre commune, et requérir du département l'application des textes en matière de travaux, et l'exigence en matière de sécurité. Et puis, nous nous réjouissons d'accompagner la réalisation des premiers projets citoyens que vous allez choisir !

Mais, au-delà de ces réalisations, un projet nous occupe depuis notre préparation à ces élections : la construction d'un bâtiment qui permettrait à la fois d'offrir aux enfants et aux personnels un restaurant scolaire de qualité et pourrait intégrer un lieu de rencontre et d'échanges. Nous y consacrerons du temps et des moyens en 2022, avec votre collaboration active pour aboutir à un projet, viable, en 2023.... Tout cela se prépare et, gageons que le temps nous permettra d'absorber les reliquats dont nous parlions au début. Bonnes fêtes de fin d'année. C'est avec joie que nous vous retrouverons l'an prochain pour des moments conviviaux

*La liste majoritaire*

## ► Liste Aimer Peyrins

Après 18 mois d'exercice, nous sommes au quart de ce mandat.

Nous saluons l'avancée de plusieurs projets :

- La valorisation du patrimoine : à travers la mise en place de circuits et d'animation à travers le village
- La participation citoyenne : avec cinq projets proposés par nos concitoyens et qui sont actuellement soumis au vote des Peyrinoises et des Peyrinois, jusqu'au 25 janvier.
- La maison communale Anne Sylvestre : après de multiples rebondissements, liés à des divergences d'appréciations au sein de la maîtrise d'oeuvre (architecte, bureau d'études, ...), elle devrait être inaugurée et ouverte à ses utilisateurs au cours du premier semestre 2022.

Toutefois, force est de constater que ce temps long n'a pas été mis à profit pour proposer des nouveaux projets structurants et porteurs d'avenir. Le restaurant scolaire, la circulation dans le village n'ont pas fait l'objet de discussions en conseil municipal, pas davantage que d'autres infrastructures capables de dynamiser le village.

Nous restons actifs et vigilants, porteurs d'une réelle ambition pour notre village !

Dans la période difficile que nous traversons ensemble, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

*Les élus "Aimer Peyrins" : Didier Ronze, Isabelle Mourvillier, Guisepe Garetti, Cécile Miserolle, Jean-Michel Bouchon*

# Ça c'est déroulé à Peyrins

Malgré les restrictions sanitaires et de nombreuses annulations, les associations ont tenu le cap pour vous proposer différentes animations depuis le mois de septembre.

## SEPTEMBRE

Entre le 27 et le 30 septembre, l'Orangerie Compagnie proposait une pièce mise en scène par Marianne Téton.

Comme il vous plaira

Les 18 et 19 septembre c'est Peyrins dans l'histoire qui proposait une exposition.

De la laine à la soie, métiers d'autrefois à Peyrins  
Les enfants de l'école élémentaire ont été accueillis pour une présentation.



## OCTOBRE

Le 6 octobre l'ADMR et le CCAS dans le cadre de la Semaine bleue.

Projection du film « L'incroyable histoire du facteur Cheval » de Niels Tavernier,  
Puis, goûter réalisé par Laurent Delrive offert par le CCAS.



Le 8 octobre  
la Chouette Comédie proposait  
un spectacle familial

Panique au pays des contes

Une cinquantaine de personnes ont été au rendez-vous.

## OCTOBRE suite

Le 16 octobre, Pays d'art et d'histoire, service de Valence Romans Agglo proposait, dans le cadre des journées nationales de l'architecture une Visite du village : de la mairie au château Deroux.

## NOVEMBRE

Le 13 novembre Spectacle de l'ADMR  
Pierre-Luc et Véronique :  
Génération Drucker

## DECEMBRE

Le 4 décembre le CLS, USPeyrins, l'ADMR, Les sans soucis et la Mairie organisaient

Le Téléthon

Des ventes d'objets, des spécialités culinaires et une chasse au Père Noël.



Le 7 décembre, la SOL  
organisait le Marché de Noël

Des objets réalisés par les enfants et leurs parents afin de financer les projets de l'école Notons que la SOL,

a proposé une vente de sapin de Noël et de chocolats ainsi qu'une tombola.



# Agenda des événements

Janvier/ Juin 2022

Au moment de la mise en page la situation sanitaire laisse entrevoir des ouvertures. Toutefois, les associations, échaudées par plusieurs annulations, restent prudentes.

## JANVIER

<b>Samedi 22 janvier et Dimanche 23 janvier</b>	«Feu moi même», pièce de Pipo Guillet	Salle des fêtes / Les D'Gens T
<b>Dimanche 30 janvier</b>	Matinée huitres	Salle des fêtes / Club de Volley Peyrins

## FEVRIER

<b>Dimanche 6 février</b>	Les après-midi jeux	Salle des fêtes / Commission culture
<b>Samedi 19 février</b>	de 8h à 12h / Débroussaillage	Chemin des Justes
<b>Dimanche 20 février</b>	Loto	Salle des fêtes / Les Sans soucis

## MARS

<b>Dimanche 20 mars</b>	Peyrenissime	SOL
-------------------------	--------------	-----

## AVRIL

<b>Samedi 9 avril</b>	Concert « Musiques méditerranéennes »	Gymnase / EPSILON, Ecoles de musique (Peyrins / Saint Donat), École élémentaire
-----------------------	---------------------------------------	---

## MAI

<b>Dimanche 1er mai</b>	Tournoi de foot	Stade Abbé Liotard / USPeyrins
<b>Du vendredi 6 mai au dimanche 8 mai</b>	Exposition « La guerre d'Algérie »	Mairie / Peyrins dans l'histoire
<b>Du vendredi 6 mai au dimanche 8 mai</b>	Peyrins'amuse	Village / Peyrins'amuse et les associations partenaires

## MAI / JUIN

<b>Du samedi 28 mai Au dimanche 12 juin</b>	Festival l'Art et la Matière Installation Christiane SINTES	Eglise Saint Ange / L'art et la Matière
---	---	---

## JUIN

<b>Dimanche 5 juin</b>	Les après-midi jeux	Salle des fêtes / Commission culture
<b>Dimanche 12 juin</b>	Vide grenier / vide dressing	Salle des fêtes / Le Nid des cigognes
<b>Dimanche 18 juin</b>	Démonstration trottinettes / Fêtes de la musique /	Etangs de Bellevue

**MAIS si les rassemblements sont à nouveau autorisés les activités vont reprendre**

Tenez-vous au courant en consultant le site de la mairie [www.peyrins.fr](http://www.peyrins.fr) en regardant le panneau lumineux. Nous vous donnerons des informations également sur la Lettre d'information de la municipalité. Nous vous rappelons que pour recevoir la Lettre d'information (parution tous les 2 mois), dès sa parution, sur votre boîte mail, il suffit de vous inscrire sur la page d'accueil du site.

# L'Allée des justes

En ces lieux, je voyage dans le temps,  
comme dans un film,  
je rembobine.

D'une route à une allée à une autre allée au Château,  
c'est petite, un chemin que l'on pouvait emprunter.

Parcours à destination d'un lieu chargé d'histoire,  
les images défilent,  
la guerre surtout.

Avec les récits vivants de mes aînées,  
je tente de reconstituer le puzzle d'une histoire cachée au bout d'une allée.

Une foule d'enfants,  
ils ont changé de noms,  
ils ont été séparés de leurs parents,  
ils courent,  
ils grimpent dans les arbres,  
chantent,  
préparent des spectacles pour une fête.

Un ilot au milieu de la débâcle ?

Au bout de cette allée ou la petite histoire s'est mêlée à la grande,  
une stèle un jour a été installée « L'allée des justes ».

« Juste parmi les nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des juifs »  
fut reconnue mon arrière-grand-mère Germaine Chesneau.

Ce bout de chemin qui mène à ces souvenirs ne cesse de m'inspirer,  
de me faire rêver,  
de me questionner.

A vous de vous y promener !

Marianne TETON

## Matinée débroussaillage

Rendez-vous le samedi 19 février à 8 à 12 heures,  
parking des étangs de Bellevue  
avec sécateurs, scies, serpes..